

LE SITE ENCOREPLUS-FRANCE.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose un livret avec un taux rigoureusement impossible à obtenir. Au vu de nos recherches, nous déconseillons tout investissement.

Le site internet:

Il a été créé le 24 février 2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/encoreplus-france.com>

Nos recherches :

Aucun site n'est ouvert. Cette opacité n'a pas nui à la collecte d'informations que nous vous restituons ci-dessous.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 01 89 16 55 79

Le numéro 01 89 16 55 82

Le produit :

Ce site propose comme beaucoup d'autres des livrets. La rémunération est "alléchante" :

" Le taux annuel net de votre Livret au Compte Classique sera de 4.75%."

Nous publions ci-dessous le mail envoyé à un consommateur :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/08/Le-mail-du-site-encoreplus-france.pdf>

Les informations juridiques :

Le site a bien sûr usurpé le nom d'une VRAIE société. Cette pratique est une des bases de l'arnaque. Il est donc inutile de la contacter sauf si vous voulez vérifier les coordonnées de votre interlocuteur...

Le site est sur la liste noire de l'AMF depuis le 07/04/2021.

<https://www.gmlitigationassistance.com/nl/wereldwijde-waarschuwingen-e.shtml>

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour lesquelles des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans :

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête réalisée par le télégramme de Brest :

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra nous joindre dans votre mail le ou les RIB vers lesquels vous avez effectué les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez adhérer avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous adresser votre adhésion par chèque à l'ordre de ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

